

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Collège - lycée Claude Bernard  
de Villefranche-sur-Saône

1937-1984

3546 W 1 - 191

Collège - lycée Claude Bernard  
de Villefranche-sur-Saône

Novembre 1998

ARCHIVES

## INTRODUCTION

Le présent volume regroupe les archives du collège-lycée Claude-Bernard de Villefranche-sur-Saône, établissement d'enseignement secondaire général, de 1892 à 1984, celles des établissements d'enseignement technique de la Martinière à Lyon, de 1834 à 1962 et celles de Joseph Dupin, inspecteur général de l'enseignement technique, de 1924 à 1942. Les archives de la Martinière se composent de deux fonds : celui de l'établissement des garçons<sup>1</sup> et celui de l'établissement des filles. Le fonds de l'inspecteur Dupin était conservé avec les archives de la Martinière.

En application de la circulaire AD 65-29 du 16 décembre 1965 clôturant le classement des archives modernes dans les séries à la date du 10 juillet 1940 et de la circulaire AD 79-6 du 31 décembre 1979 instaurant le classement continu des documents postérieurs au 10 juillet 1940 dans la série unique W, nous avons séparé en deux les fonds de ces établissements d'enseignement entre les séries T et W.

Le fonds le plus important en volume est celui du collège-lycée Claude-Bernard puisque qu'il couvre au total environ 12 mètres linéaires dont 9,6 mètres linéaires pour les documents classés en 3546 W et 2,4 mètres linéaires en 1 T. Les fonds des établissements de la Martinière sont plus modestes puisqu'ils représentent au total 9 mètres linéaires dont 3,6 mètres linéaires pour les documents classés en 523 W et 5,4 mètres linéaires pour ceux conservés en 1 T (fonds Dupin inclus).

Notons que, pour la Martinière, la plus grosse partie des archives de l'établissement des garçons est dans la sous-série 1 T tandis que la plus grosse partie des archives de l'établissement des filles se trouve dans le versement 523 W.

Le fonds le plus riche est celui du collège-lycée Claude-Bernard. Les fonds des établissements de la Martinière sont plus lacunaires, notamment en ce qui concerne la vie scolaire.

### **Historique des établissements scolaires du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1970**

Actuellement, l'enseignement secondaire est dispensé dans plusieurs établissements différents, répartis entre l'enseignement général et l'enseignement technique. Les collèges prennent en charge le premier cycle regroupant les classes allant de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, et les lycées le second cycle, de la 2<sup>nde</sup> à la Terminale, préparant en trois ans aux baccalauréats généraux ou aux baccalauréats de techniciens.

Cette superposition de trois degrés horizontaux d'enseignement, en prenant en compte le cycle primaire, n'existe que depuis vingt-cinq ans. Ce bel ordonnancement a mis beaucoup de temps à se mettre en place car jusqu'au début de la Cinquième République, lycées et collèges évoluent dans des sphères distinctes, disposant chacun non seulement de classes d'enseignement secondaire de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale mais aussi de classes élémentaires de la 11<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup>.

---

<sup>1</sup> Ce fonds est le plus ancien puisque la pièce la plus ancienne date de 1834 et la plus récente de 1948. Pour l'établissement des filles, le document le plus ancien date de 1917 et le plus récent de 1962.

Il convient donc tout d'abord de tracer les grandes lignes de l'évolution de ces établissements aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles.

L'origine du mot « lycée » vient du nom donné à l'école philosophique d'Aristote et des péripatéticiens qui enseignaient dans le bois sacré dédié à Apollon Lykeios, lieu de promenade des Athéniens. Napoléon reprend ce nom dans la loi du 11 floréal an X (1<sup>er</sup> mai 1802) qui institue les lycées, aux cours successifs et gradués, pour remplacer les écoles centrales de la Révolution. Ces lycées sont donc des établissements d'Etat, dirigés par une solide administration : un proviseur, un censeur et un « procureur gérant ». Les autres établissements secondaires sont communaux ou privés et portent le nom de « collèges ».

Le collège désigne au Moyen-Age un hébergement pour les étudiants et les professeurs, situé près des facultés. Il devient par la suite autonome avec ses propres enseignants. Le collège est alors un établissement de type universitaire. L'institution des collèges jésuites à l'époque moderne les transforme en « écoles secondaires », au cursus élaboré et fixe.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, collèges et lycées sont donc des établissements séparés qui dispensent à peu près le même enseignement, des cours primaires aux classes terminales. Cependant, les lycées, établissements d'Etat, sont peu nombreux : 37 en 1812 et 83 en 1865. Ils sont essentiellement implantés dans les grandes préfectures et aux points stratégiques du système administratif. L'intérêt pour Napoléon est d'y former des cadres administratifs et militaires. Les professeurs y sont plus nombreux que dans les collèges, mieux payés, mieux formés et plus spécialisés. Les collèges, quant à eux, sont installés en plus grand nombre dans des villes de moindre importance. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, on appelle « collège » un établissement privé ou communal.

L'enseignement dispensé dans ces établissements est payant et uniquement réservé aux garçons. Ce n'est qu'en 1880, avec la loi du 21 décembre de Camille Sée, qu'est institué l'enseignement secondaire féminin. Des collèges et lycées réservés aux filles se mettent en place, la mixité n'est pas encore permise. Elle apparaît dans les faits, dans les collèges et lycées, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, pour être officialisée dans les décrets d'application de la loi Haby du 28 décembre 1976. Pour ce qui est de la gratuité des cours, elle n'apparaît définitivement que très tard, en 1933, sauf pour les classes élémentaires du secondaire qui continuent d'être payantes.

Ces classes élémentaires des collèges et lycées prospèrent durant toute la Troisième République. Leur programme est sensiblement différent de celui des écoles primaires. Comme nous l'avons vu, ces classes restent payantes, même en 1881, lorsque la loi du 16 juin de Jules Ferry institue la gratuité des écoles primaires. Les classes élémentaires secondaires restent donc réservées aux familles aisées, souvent désireuses de ne pas mêler leurs enfants à ceux du « peuple ». L'ordonnance du 3 mars 1945 édicte leur suppression, mais elle n'est effective que dans les années 1960.

Autre républicain cherchant à promouvoir l'enseignement, Jules Grevy crée un primaire supérieur, composé d'écoles primaires supérieures (EPS) et de cours complémentaires destinés aux bons élèves du primaire. Cet enseignement est bien sûr gratuit et permet de donner ses chances à l'élite scolaire des enfants du « peuple » qui peut ainsi prétendre à des emplois de cadres subalternes ou d'employés dans l'industrie et le commerce. L'école est donc structurée schématiquement en deux ordres verticaux : l'ordre du primaire, avec ses classes supérieures, gratuit et destiné au peuple, et l'ordre du secondaire, avec ses classes élémentaires, payant et réservé à l'élite sociale.

Voyons maintenant un peu plus en détail l'évolution du secondaire, des classes supérieures du primaire et de l'enseignement technique, de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'au milieu des années 1970.

## Le secondaire

L'enseignement en son sein est diversifié : les sections classiques côtoient les sections modernes.

L'enseignement classique est originellement le premier à entrer sur la scène de l'école. Il repose sur l'apprentissage des humanités, de la rhétorique et surtout du latin. On le conçoit comme indispensable à la formation de l'esprit, pour s'exercer à réfléchir et à juger. Il est survalorisé et scelle l'appartenance à l'élite. L'enseignement moderne trouve, quant à lui, ses origines dans l'enseignement spécial institué en 1865 par Victor Duruy. Auparavant, des cours spéciaux avaient déjà été créés dans les collèges et lycées, pour les enfants destinés à l'agriculture, le commerce et l'industrie. On y enseignait les sciences, les langues vivantes, la comptabilité, le droit commercial et l'économie agricole. Mais cette réforme de l'enseignement arriva trop tôt et connut peu de succès : les classes spéciales étaient dites ironiquement « classes d'épiciers » ou « classes de pas-latin ». Reprenant les mêmes débouchés, le succès de l'enseignement spécial est rapide car il répond parfaitement aux vœux des parents socialement favorisés. Cependant, son caractère pratique et le fait qu'il ne dispose pas de ses propres bâtiments et partage les locaux des lycées et collèges classiques l'empêche de rivaliser en prestige avec l'enseignement classique. De plus, les quatre années de cours sont concentriques : le même programme est repris à chaque fois, en l'approfondissant. Beaucoup d'élèves ne suivent donc pas la totalité du cursus et « s'évadent » en cours de scolarité.

Une première réforme intervient en 1881 et 1882 : les études sont portées de 4 à 5 années, avec un cycle moyen de trois ans et un cycle supérieur de deux ans. Les programmes deviennent progressifs, tout comme pour l'enseignement classique, afin de limiter les évasions. On crée également un baccalauréat de l'enseignement secondaire spécial permettant d'accéder aux facultés de médecine et sciences. René Goblet<sup>2</sup> veut faire de l'enseignement spécial une filière aussi distinguée que la section classique. L'arrêté du 10 août 1886 allonge d'une année la durée des études qui sont devenues continues et progressives, et, en juin 1891, les classes de l'enseignement spécial reçoivent les mêmes dénominations que les classes classiques (de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale). Le baccalauréat reçoit le nom de « moderne ». Ainsi, en voulant valoriser cet enseignement original par rapport à l'enseignement classique, les réformateurs n'ont fait que l'aligner sur celui-ci.

Le décret du 31 mai 1902 couronne cette évolution : c'est la fin de l'enseignement spécial. La scolarité moderne devient aussi longue que son homologue classique et le baccalauréat moderne donne les mêmes droits que les baccalauréats classiques. Le premier cycle de la filière classique, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, comporte l'apprentissage obligatoire du latin et l'introduction facultative du grec en 4<sup>ème</sup> ou en 3<sup>ème</sup>. Le second cycle se poursuit avec trois sections différentes mais toujours basées autour du latin : la section A (latin-grec), B (latin-langues) et C (latin-sciences). Pour ce qui est des premiers et seconds cycles modernes, ils ne comprennent pas de latin, et après la 3<sup>ème</sup>, la section adéquate est la section D (langues-sciences).

---

<sup>2</sup> René Goblet (1828-1905) : ministre de l'Instruction publique de 1885 à 1886.

De 1902 à 1941, la querelle entre classiques et modernes est vive : le statut de la section moderne est toujours implicitement inférieur à celui de la section classique. On essaie d'y remédier par une réforme en 1925 : au lieu des quatre sections du second cycle, il n'en reste plus que trois : A (latin-grec), A' (latin-sciences) et B (langues-sciences). Elles ont un programme commun en français, histoire-géographie et sciences, et conduisent aux deux baccalauréats de philosophie et de mathématiques. Mais en 1941, J. Carcopino renonce à l'égalité scientifique et revient à une situation proche de celle instaurée en 1902 : quatre sections. Deux comportent peu de sciences : A (latin-grec) et B (latin-langues) ; et les deux autres sont nettement scientifiques, la section C et la section moderne. Une nouvelle classe terminale est créée en 1942 : philo-sciences, future sciences expérimentales.

### **Le primaire supérieur**

Comme nous l'avons vu précédemment, l'enseignement primaire est complètement séparé de l'enseignement secondaire. Les familles privilégiées qui ont de l'argent envoient leurs enfants dans les écoles privées ou dans les petites classes du secondaire. Les enfants du « peuple » se retrouvent dans les écoles primaires gratuites, et les plus doués d'entre eux peuvent poursuivre leurs études dans les EPS, dont J. Ferry et R. Goblet, en 1881, organisent et impulsent le développement. La première expérience de primaire supérieur remonte à 1833 quand Guizot, sur le modèle allemand, a institué un primaire à deux degrés successifs pour répondre au besoin naissant d'un enseignement intermédiaire. Les écoles primaires supérieures sont créées, mais trop tôt : l'enseignement primaire est lui-même fragile à cette époque où les enfants quittent vite l'école pour aller travailler. De plus, les maîtres qualifiés font défaut. Sous le Second Empire, cette lacune d'un enseignement intermédiaire à vocation plus « professionnelle » est palliée par la création de l'enseignement secondaire spécial. Tous deux ont les mêmes fonctions : apporter un enseignement général, teinté d'un peu de pratique. Tel est le contenu des programmes donnés aux EPS par l'arrêté du 14 janvier 1881. Les Républicains veillent cependant à ce que ceux-ci ne soient pas trop ambitieux, qu'ils restent primaires avant tout et n'inculquent pas la même culture générale propre au secondaire qui permet de prétendre aux emplois de hauts cadres dans l'administration et l'industrie ainsi qu'aux professions libérales. Ces derniers sont brigués par les enfants des familles aisées car ceux des couches sociales les moins favorisées ont beaucoup de difficultés à pénétrer dans la sphère du secondaire : les études sont payantes, il leur faut attendre plusieurs années avant d'atteindre le baccalauréat et le passage de l'école primaire au collège ou au lycée n'est pas aménagé.

Les EPS connaissent maintenant le succès, d'autant plus que l'enseignement spécial évolue pour se transformer en enseignement moderne : elles prennent donc cette place vacante et renforcent leur structure en 1886, quand la loi Goblet crée à côté d'elles des « cours complémentaires » d'une durée d'un an. « Tandis que l'enseignement spécial s'allonge, l'enseignement primaire supérieur en reprend la durée : trois années, précédées d'une année préparatoire ; il se donne des programmes concentriques au moment même où celui-là les abandonne et tente de limiter les évasions en cours d'études par une organisation continue et progressive ; l'un ouvre des ateliers quand l'autre les ferme »<sup>3</sup>. Le débouché normal de l'EPS est la vie active, dans l'agriculture, l'industrie, le commerce et les administrations. L'enseignement général court qui y est dispensé permet d'acquérir le niveau suffisant pour postuler à des emplois de cadres moyens, d'employés de bureau et de

<sup>3</sup> PROST (Antoine), *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, A. Colin, 1968, coll. U, p. 291.

commerce, ainsi que de passer les concours administratifs des postes ou des chemins de fer. Mais de nombreux élèves abandonnent l'école en cours de route. On se retrouve dans la même situation que pour l'enseignement spécial, quelques décennies plus tôt. Il y a donc beaucoup de chances pour que l'enseignement primaire supérieur suive la même évolution.

En effet, il est inexorablement attiré par le modèle prestigieux des écoles normales, vers lesquelles il dirige d'ailleurs ses meilleurs élèves. Tout comme elles, les EPS préparent bientôt au brevet supérieur. Elles sont de plus en plus vouées à préparer à d'autres études et finissent par perdre leur fonction « d'insertion » dans la vie active. Les instructions du 18 août 1920 remplacent les programmes concentriques par des programmes progressifs et les cours complémentaires gagnent une année supplémentaire. Tout comme l'enseignement spécial, l'enseignement primaire supérieur finit par devenir une sorte d'enseignement moderne.

L'Education nationale, par le biais de l'enseignement spécial et de l'enseignement primaire supérieur, a donc échoué dans la formation des producteurs. Tous deux se sont transformés, abandonnant leur fonction originelle. C'est d'autant plus regrettable à un moment où les formes d'apprentissage traditionnelles s'effondrent. Là, se place la naissance véritable de l'enseignement technique, sous la pression d'une nécessité sociale.

### **L'enseignement technique**

La spécificité de l'enseignement technique est qu'il prétend insérer les élèves dans le monde économique. Il ne peut donc qu'être tributaire de l'évolution économique. Historiquement, les écoles d'ingénieurs apparaissent dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle tandis que la formation des ouvriers en école n'est mise en place qu'à la fin de ce même siècle. Les écoles techniques de niveau supérieur sont donc bien en place mais elles forment essentiellement des cadres dirigeants. La société manque d'agents de maîtrise et encore plus d'ouvriers.

En ce qui concerne ces derniers, l'apprentissage est en crise, notamment à cause du machinisme et de la division du travail. Dans le textile, la métallurgie et les mines, on ne demande plus aux ouvriers d'être compétents mais surtout d'être forts physiquement pour effectuer les manoeuvres. De plus, un bon apprentissage coûte cher à la famille puisque l'apprenti est à la charge du maître pendant plusieurs années. L'apprentissage disparaît lentement et aucune tentative ne parvient à enrayer cette crise. Des écoles de fabrique sont intégrées dans certaines usines, mais elles ne concernent qu'un petit nombre de cas. On ne peut pas installer une école auprès de chaque atelier. Il est plus aisé d'associer un atelier à une école. Naissent ainsi des écoles d'apprentissage, fondées sous le Second Empire par des sociétés industrielles, des chambres de commerce ou des municipalités.

Au lendemain de la guerre de 1870, les écoles d'apprentissage semblent fonctionner correctement : l'enseignement comprend plus de travaux d'atelier que de cours. Elles forment des ouvriers assez bien spécialisés. Cependant, les dirigeants français ne peuvent que constater le retard du pays dans le domaine technique et ils ne manquent pas de faire le rapport entre la supériorité de l'Allemagne et la qualité de ses institutions d'enseignement technique. La loi du 11 décembre 1870 assimile aux écoles primaires publiques les écoles d'apprentissage fondées par les collectivités locales ainsi que les EPS comprenant une section professionnelle. Le décret d'application du 30 juillet 1881 place les premières sous la tutelle du ministère du Commerce et les secondes sous celle de l'Instruction publique. Cependant, le ministère du Commerce ne dispose pas de ressources suffisantes pour ouvrir des écoles d'apprentissage. L'Instruction publique lui refuse des dotations budgétaires. Un profond conflit idéologique sépare les deux ministères sur la nature de l'enseignement technique,

l'Instruction publique désirant avant tout conférer une éducation aux futurs ouvriers aux dépens d'un apprentissage direct. Le ministère du Commerce finit par obtenir gain de cause avec la loi de finances du 26 janvier 1892 qui fait passer sous son autorité les EPS les plus professionnelles en leur donnant le nom d'EPCI (écoles pratiques du commerce et de l'industrie). « Elles se distinguent tout de suite des EPS à section professionnelle : celles-là sont des écoles d'apprentissage, celles-ci se contentent de préparer à un apprentissage ultérieur »<sup>4</sup>. Mais les EPCI ne sont pas les seules à dispenser un enseignement proprement technique. On compte aussi les ENP (écoles nationales professionnelles) qui étaient à l'origine des EPS nationales modèles, à l'entière charge de l'Etat, ce qui leur a conféré dès le début un prestige que n'avaient pas les EPS ordinaires. Des écoles professionnelles sont instituées à Paris en 1880 et les trois premières ENP ouvrent à Vierzon, Armentières et Voiron en 1886 et 1887. Les ENP dispensent un enseignement plus poussé que les EPCI. Ces deux écoles forment des contremaîtres et des ouvriers qualifiés. Les simples ouvriers ne bénéficient toujours pas d'une formation professionnelle appropriée.

Pour pallier cette lacune, on ne peut penser à créer autant d'écoles d'apprentissage que nécessaire pour former la masse des ouvriers, ce qui poserait des difficultés quasiment insurmontables. De là l'idée de reprendre les cours du soir institués dès le XIX<sup>ème</sup> siècle par des associations privées. La loi Astier du 25 juillet 1919 institue l'obligation des cours professionnels pour les apprentis formés dans les entreprises industrielles et commerciales. Les communes sont tenues d'établir ces cours là où ils n'existent pas. Ils se déroulent pendant la journée de travail, à raison de quatre heures par semaine. Ces cours sont sanctionnés au bout de trois ans par le CAP (certificat d'aptitude professionnelle), institué par décret en 1911. Un BP (brevet professionnel) est créé en 1926 et sanctionne deux années de perfectionnement après le CAP mais ces cours restent des compléments, qui ne peuvent pas remplacer l'apprentissage dans les ateliers. Les cours sont censés assurer la partie théorique et les patrons la partie pratique. Or, ceux-ci ne se révèlent pas très consciencieux. La question de l'apprentissage reste toujours préoccupante à la veille de la seconde guerre mondiale.

L'ouverture des hostilités donne enfin le remède à ce manque. Le décret du 21 septembre 1939 crée les CFP (centres de formation professionnelle) qui obtiennent un vif succès. C'est la première fois qu'est institué un enseignement technique public de masse. Après la guerre, ils sont légèrement modifiés et deviennent des centres d'apprentissage. La loi du 21 février 1949 leur donne leur statut officiel. Vers 1950, les différents établissements techniques sont donc strictement hiérarchisés et relèvent de la compétence de divers ministères ou du secteur privé : l'apprentissage associé aux cours professionnels forme les artisans, les centres d'apprentissage forment les ouvriers qualifiés. Le CAP sanctionne ces deux formations. Les EPCI, devenues des collèges techniques en 1941, forment en quatre ans des agents de maîtrise titulaires d'un BE (brevet d'enseignement). Et tout en haut de l'échelle, les ENP conduisent au baccalauréat technique, au brevet supérieur d'études commerciales et même au brevet de technicien, qui demande deux années supplémentaires après le baccalauréat.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les caractéristiques essentielles de l'école sont en place pour un demi-siècle. La supériorité de l'enseignement classique sur l'enseignement moderne dure jusque dans les années 1970, où les mathématiques prennent le dessus sur les humanités. La séparation structurelle du primaire et du secondaire est remise en cause pendant plus de cinquante ans mais n'aboutit de façon décisive qu'au début de la Cinquième République, avec l'instauration d'une « école unique », structurée en degrés (école élémentaire, collège, lycées).

<sup>4</sup> PROST (Antoine), *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, A. Colin, 1968, coll. U, p. 310.

## Vers une école unique

Dès la fin de la première guerre mondiale, la question centrale est l'effacement de la dualité entre le primaire et le secondaire. Beaucoup de débats sont en cours, des réformes structurelles sont esquissées mais n'aboutissent pas. Cependant, des mesures arrivent à résoudre la question des classes élémentaires du secondaire. On décide, tout d'abord, non pas de les supprimer mais de les transformer en classes primaires comme les autres. Pour ce faire, le décret du 12 septembre 1925 remplace les professeurs des classes élémentaires par des instituteurs. Puis, avec l'arrêté du 11 février 1926, les programmes des petites classes du secondaire deviennent identiques à ceux du primaire. L'amalgame semble donc réalisé. Mais il n'en est rien. Les classes élémentaires du secondaire sont toujours payantes, leurs enseignants sont soigneusement choisis et elles restent sous l'administration du proviseur. Ces classes gardent leur prestige aux yeux des parents et elles restent l'accès principal au lycée. La véritable réforme est donc la suppression. Comme nous l'avons vu plus haut, elle intervient en 1945 mais n'est effective que dans les années 1960.

Une seconde tentative de rapprochement entre le primaire et le secondaire a lieu en 1926, sous le ministère d'E. Herriot. Déjà, dans les lycées et collèges, les élèves des sections classiques et modernes étaient réunis pour certains cours. « Un décret-loi décide donc, le 1<sup>er</sup> octobre 1926, que, pour réaliser des économies, là où se trouveraient juxtaposées ou annexées à un lycée ou un collège une EPS ou une EPCI, certains cours seraient donnés en commun aux élèves des sections correspondantes »<sup>5</sup>. 150 établissements tentent l'expérience, en majorité des collèges communaux. Les municipalités sont très heureuses, pour des raisons budgétaires, de pouvoir réunir sous le même toit différentes sections aux effectifs restreints, dus au creux démographique engendré par la guerre. Mais, dans les années 1930, le creux est comblé et les élèves sont de retour en grand nombre. Les regroupements ne sont plus nécessaires. Cette tentative est un échec. Cependant, elle a eu pour conséquence l'instauration de la gratuité de l'école secondaire. En effet, l'injustice est flagrante quand se côtoient sur les mêmes bancs les élèves du collège qui ont payé leur scolarité et ceux des EPS qui n'ont rien déboursé. La gratuité est alors mise en place progressivement, de 1928 à 1933, pour toutes les classes secondaires, à l'exception du primaire du secondaire.

Vers 1939, trois types d'établissements, alimentés par des couches sociales distinctes, coexistent après le primaire : les lycées et les collèges (dont les EPS transformées en collèges modernes par J. Carcopino en 1941), qui donnent seuls accès aux facultés et grandes écoles, les EPS et les cours complémentaires et les diverses écoles techniques.

Le décret Berthoin du 6 janvier 1959 confère de nouvelles dénominations aux établissements : les centres d'apprentissage prennent le nom de CET (collèges d'enseignement technique) et les cours complémentaires celui de CEG (collèges d'enseignement général) ; les collèges classiques ou modernes reçoivent l'appellation de « lycées », et les collèges techniques et écoles nationales professionnelles deviennent des « lycées techniques ».

Les décrets du 3 août 1963 instituent de nouveaux établissements, les CES (collèges d'enseignement secondaire) qui rapprochent primaire et secondaire. Quatre années succèdent à l'école primaire. Après la 3<sup>ème</sup>, l'élève du CES a le choix entre un cycle long ou un cycle court : d'un côté les lycées classiques, modernes et techniques, qui aboutissent à l'obtention

<sup>5</sup> PROST (Antoine), *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, A. Colin, 1968, coll. U, p. 414.

de trois diplômes, le bac de l'enseignement secondaire, le bac de technicien et le brevet de technicien ; de l'autre, le CET, avec ses sections industrielles, commerciales et administratives ouvrant sur trois diplômes, le BEP (brevet d'enseignement professionnel) après une formation qualifiée de deux ans, le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) après trois années d'un niveau moins élevé que le précédent et le CEP (certificat d'éducation professionnelle) après une formation d'un an. Mais il faut remarquer que tous les lycées et collèges ne perdent pas leur premier cycle afin qu'il soit transformé en CES et que tous les CEG ne se transforment pas en CES.

Du côté du contenu de l'enseignement, les mathématiques ont supplanté les humanités. Les baccalauréats d'enseignement général ne s'opposent plus en fonction du latin et des langues mais en fonction du programme de mathématique : le bac A littéraire est destiné aux « non mathématiques », le bac D, qui reprend l'ancienne série des sciences expérimentales, et le bac B, nouveau baccalauréat économique et social, sont destinés aux élèves moyens en maths, et le bac C, qui reprend l'ancienne mathématiques élémentaires, attire l'élite scientifique. Les maths sont devenus le nouvel instrument de sélection : les meilleurs élèves vont en C, quelles que puissent être leurs prétentions ultérieures.

La loi Haby du 11 juillet 1975 parachève la restructuration du système scolaire : les CES et CEG sont unifiés et portent le nom de « collège ». Cet établissement est exclusivement consacré au premier cycle du secondaire. Après la 3<sup>ème</sup>, tous les établissements s'appellent « lycées » et sont centrés essentiellement sur la préparation aux baccalauréats. Les LEP (lycées d'enseignement professionnel) remplacent les CET.

L'architecture scolaire est, enfin, distinctement et explicitement, une superposition de trois degrés horizontaux. Alors qu'avant la Cinquième République, le terme « collège » désignait un établissement secondaire complet, du primaire à la Terminale, et qu'ont existé, entre 1959 et 1975, des CEG., CES et CET, le collège est depuis 1976 un établissement entièrement consacré au premier cycle du secondaire. Quant aux lycées, ils sont devenus des établissements centrés sur la préparation des baccalauréats et ont perdu toutes leurs classes primaires et celles du premier cycle du secondaire.

## Historique du collège-lycée Claude-Bernard (1885-1978)

En 1885, le conseil municipal de Villefranche-sur-Saône décide la création d'un « collège communal d'enseignement secondaire, classique et professionnel ». L'établissement est institué par un décret de Jules Grévy, le 9 août 1886.

Le collège est alors installé rue Jean-Michel Savigny dans les anciens bâtiments de l'Ecole normale transférée à Lyon. Les cours vont des classes élémentaires aux classes terminales.

Une école d'agriculture d'hiver annexée au collège ouvre ses portes le 3 novembre 1913 et change de régime en 1922 (arrêté du 15 décembre 1922) Elle est installée dans les locaux du collège et le principal en est le directeur administratif. La durée des études est de deux années, à raison de quatre mois maximum, période pendant laquelle les enfants ne sont pas occupés aux divers travaux agricoles ; la session s'ouvre en novembre et se termine en mars.

Une section technique est créée le 4 mai 1943, et ouverte à la rentrée d'octobre 1943. Le collège ne devient pas un collège technique, la section technique y est seulement annexée. La classe de base est la 4<sup>ème</sup> industrielle. L'apprentissage pratique est dispensé au centre d'apprentissage de la ville.

Après une première transformation du collège en lycée, le décret ministériel du 14 décembre 1963 transforme le lycée nationalisé mixte en lycée d'Etat. Ce changement de statut de l'établissement, ainsi que l'augmentation continue des effectifs, imposent un changement de bâtiments.

Le déménagement se fait progressivement. Les nouveaux bâtiments sont construits rue Philippe Héron, sur une partie rachetée du domaine de Mongré. Les travaux s'étalent de 1961 à 1964. A la rentrée 1962, l'externat neuf du lycée Claude-Bernard est ouvert, tandis que l'internat est toujours situé rue Savigny, où les locaux d'externat sont désormais occupés par les élèves du CEG de Villefranche. Le transfert de l'internat rue Philippe Héron est réalisé à la rentrée 1965.

La section technique est supprimée à la rentrée 1968 lors de l'ouverture de la cité technique, avenue du Beaujolais.

Jusqu'à 1978, le lycée regroupe tous les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la terminale. Après cette date, suite à la loi Haby de 1975, collèges et lycées sont administrativement séparés : les bâtiments sont alors séparés entre le collège Claude-Bernard et le lycée Claude-Bernard.

## **Classement**

### **Mode d'entrée dans les Archives départementales du Rhône**

Les fonds conservés dans les établissements Claude-Bernard et la Martinière sont entrés aux archives départementales du Rhône par versement, en 1998 pour le collège-lycée de Villefranche-sur-Saône, en 1970 pour la Martinière des garçons et en 1971 pour La Martinière des filles.

### **Tris et éliminations**

Pour les archives du collège-lycée Claude-Bernard, nous avons éliminé les formulaires vierges et quelques pièces isolées n'ayant pas d'intérêt historique. Les éliminations ont été plus conséquentes pour les établissements de la Martinière puisque, en plus de l'élimination d'une grande quantité de pièces isolées, nous avons procédé à l'échantillonnage de factures et de registres de fournitures (voir 523 W 35-36 et 523 W 43-50).

### **Classement**

Le classement reflète le fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire. Nous nous contenterons de signaler ici les originalités des plans de classement<sup>6</sup>.

Mettons tout de suite de côté le plan de classement du fonds de Joseph Dupin, inspecteur général de l'enseignement technique. Ce plan présente les différents dossiers thématiques constitués par l'inspecteur, la partie la plus importante en volume et la plus intéressante étant constituée par les dossiers des établissements techniques.

Les plans de classement du collège-lycée Claude-Bernard et des établissements techniques de la Martinière répartissent les dossiers dans deux grandes parties : l'administration et la vie scolaire. Outre cette division principale, le plan du collège-lycée de Villefranche-sur-Saône (1 T) comporte à la fin deux sous-parties consacrées aux écoles annexées à l'établissement : l'école primaire supérieure et l'école d'agriculture d'hiver. On a donc rangé ici tous les dossiers spécifiques à ces deux écoles. En ce qui concerne le versement 3546 W du collège de Villefranche, une dernière partie comprend les documents concernant les classes primaires de l'établissement et la section technique qui y est annexée.

La dernière partie du plan de classement de la Martinière des filles (1 T) est, quant à elle, consacrée à la gestion de l'école pendant la seconde guerre mondiale. On y trouve quelques documents sur le fonctionnement particulier de l'école pendant cette période et de la documentation un peu plus abondante sur la défense passive de l'établissement et son plan de mobilisation.

Pour le collège-lycée de Villefranche-sur-Saône (1 T et 3546 W) et pour la Martinière des filles (1 T), il est intéressant de se référer à la sous-partie « situation de l'établissement » qui regroupe les rapports périodiques et annuels ainsi que des tableaux statistiques et des états sur la situation du personnel et l'organisation des services. Cette sous-partie est donc très utile pour avoir une vue d'ensemble du fonctionnement des établissements.

<sup>6</sup> Pour avoir une vision plus complète, on se reportera aux sommaires figurant p. 17, 26, 42, 57 et 84.

Signalons enfin certains articles dont l'intérêt ou l'originalité peut être signalé :

- pour la Martinière des garçons (1 T) : dans la sous-partie « organisation générale de la vie scolaire » se trouve une série de registres présentant les ordres du jour du principal qui sont des informations et consignes internes pour l'école. Dans la sous-partie « animations culturelles », un dossier présente la participation de la Martinière à la réalisation d'un film sur Lyon ;

- pour le collège-lycée Claude-Bernard de Villefranche-sur-Saône (3546 W), la sous-partie « bâtiments et locaux » contient les dossiers sur la construction des nouveaux bâtiments du lycée, rue Philippe Héron.

## Bibliographie

ALBERTINI (Pierre), *L'Ecole en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. De la maternelle à l'université*, Paris, Hachette, coll. carré Histoire, 1992, 192 p.

CHARMASSON (Thérèse), *L'histoire de l'enseignement - XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, INRP, Service d'histoire de l'éducation, 1986, 230 p.

LELIEVRE (Claude), *Histoire des institutions scolaires (1789-1989)*, Paris, Nathan, 1991, 238 p.

LELIEVRE (Claude), NIQUE (Christian), *Bâtisseurs d'école : histoire biographique de l'enseignement en France*, Paris, Nathan, coll. Les repères pédagogiques, 1994, 496 p.

LEON (Antoine), *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 393, 1977, 128 p.

PELPEL (Patrice), TROGER (Vincent), *Histoire de l'enseignement technique*, Paris, Hachette éducation, coll. Pédagogie pour demain. Références, 1993, 319 p.

PROST (Antoine) , *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, A. Colin, coll. U, 1968, 524 p.

SAUSSAC (Roland), « L'enseignement public à Lyon de 1869 à 1914 », *Cahiers du Rhône* 89, n. 7, p. 68-76.

## Sources complémentaires

### Archives départementales du Rhône

#### Sous-série 7 MP :

53 : directions des services agricoles : rapports de professeurs d'agriculture à Villefranche-sur-Saône (1919-1928).

67 : écoles d'agriculture (1852-1923) dont école d'agriculture d'hiver de Villefranche-sur-Saône, bourses départementales (1921-1923).

73 : école d'agriculture de Villefranche-sur-Saône : budget, personnel, locaux, matériel (1920-1939).

#### Sous-série 9 M :

164-167 : école de la Martinière :

164 : création (an X-1833).

165-166 : fonctionnement et personnel (1826-1895).

167 : cours (1838-1884).

#### Sous-série 1 T :

201 : collèges et lycées, organisation et marche des établissements (1889-1833) dont Villefranche-sur-Saône (1810-1833).

#### Sous-série Z :

56/45 : constructions scolaires, collège Claude-Bernard de Villefranche-sur Saône, parlours et préaux (1904).

219 : école d'agriculture d'hiver de Villefranche-sur-Saône, création, travaux, ouverture, régime, programme, nomination du personnel (1912-1925).

### Archives municipales de Lyon

83 WP, 93 WP, 94 WP, 206 WP : instruction publique : dossiers sur les établissements scolaires et sur leur personnel.

176 WP : contient un article sur la Martinière.

### Ecole de la Martinière à Lyon

Des archives sont encore conservées sur place, notamment le fichier des élèves complet de 1826 à 1965.

**Fondation Martin à Lyon**

Palmarès et registres des délibérations de la commission administrative de l'école de la Martinière.

**Société des anciens élèves de la Martinière**

Bulletins de la société avec le recensement des membres.

**Archives municipales de Villefranche-sur-Saône**

A compléter ultérieurement.

**Archives nationales**

Sous-série F<sup>17</sup> : instruction publique :

6706-9108 : enseignement secondaire (début XIX<sup>o</sup>s.-mi XX<sup>o</sup>s.).

13926-14234 : enseignement du second degré (fin XIX<sup>o</sup>s.-mi XX<sup>o</sup>s.).

14348-14459 : enseignement technique (fin XIX<sup>o</sup>s.-début XX<sup>o</sup>s.).

26643 : dossier de Joseph Dupin, inspecteur général de l'enseignement technique

## **REPertoire**

### **3546 W**

L'astérisque (\*) suivant un numéro d'article  
indique qu'il s'agit d'un registre

## **SOMMAIRE**

### **Collège-lycée Claude-Bernard de Villefranche-sur-Saône**

|   |                      |
|---|----------------------|
| <b>Présentation et statut de l'établissement.....</b> | <b>3546 W 1-4</b>    |
| <b>Administration.....</b>                            | <b>3546 W 5-56</b>   |
| <b>Réglementation et correspondance.....</b>          | <b>3546 W 5-6</b>    |
| <b>Délibérations.....</b>                             | <b>3546 W 7-11</b>   |
| Bureau puis conseil d'administration.....             | 3546 W 7-10          |
| Conseil intérieur.....                                | 3546 W 11            |
| <b>Finances de l'établissement.....</b>               | <b>3546 W 12-19</b>  |
| <b>Bâtiments, mobilier et matériel.....</b>           | <b>3546 W 20-33</b>  |
| Bâtiments et locaux.....                              | 3546 W 20-28         |
| Mobilier et matériel.....                             | 3546 W 29-33         |
| <b>Personnel.....</b>                                 | <b>3546 W 34-56</b>  |
| Nomination et congés.....                             | 3546 W 34-40         |
| Carrière et traitements.....                          | 3546 W 41-51         |
| Catégories particulières de personnel.....            | 3546 W 52-56         |
| <b>Vie scolaire.....</b>                              | <b>3546 W 57-138</b> |
| <b>Situation de l'établissement.....</b>              | <b>3546 W 57-65</b>  |
| <b>Gestion des élèves.....</b>                        | <b>3546 W 66-118</b> |
| Enregistrement.....                                   | 3546 W 66-78         |
| Inscriptions et retraits.....                         | 3546 W 79-82         |
| Admission dans les classes.....                       | 3546 W 83-92         |
| Assurance scolaire et accidents.....                  | 3546 W 93-94         |
| Contrôle médical.....                                 | 3546 W 95-98         |

|  |                       |
|--|-----------------------|
| Dossiers et livrets scolaires.....                               | 3546 W 99-102         |
| Conseil de discipline.....                                       | 3546 W 103-104        |
| Parents d'élèves.....  | 3546 W 105-106        |
| Bourses.....   | 3546 W 107-118        |
| <b>Evaluation des élèves.....</b>                                | <b>3546 W 119-138</b> |
| Enregistrement des résultats.....                                | 3546 W 119-126        |
| Planning des compositions.....                                   | 3546 W 127            |
| Passage en classe supérieure.....                                | 3546 W 128-129        |
| Examens de sanction d'études.....                                | 3546 W 130-133        |
| Palmarès.....  | 3546 W 134-138        |
| <b>Orientation professionnelle.....</b>                          | <b>3546 W 139-143</b> |
| <b>Organisation de l'enseignement.....</b>                       | <b>3546 W 144-153</b> |
| <b>Animations culturelles et oeuvres de solidarité.....</b>      | <b>3546 W 154-161</b> |
| <b>Vacances et distribution de prix.....</b>                     | <b>3546 W 162-164</b> |
| <br>   |                       |
| <b>Classes primaires et section technique annexée.....</b>       | <b>3546 W 165-191</b> |
| <br>   |                       |
| <b>Classes primaires de l'établissement.....</b>                 | <b>3546 W 165-169</b> |
| <br>   |                       |
| <b>Section technique annexée.....</b>                            | <b>3546 W 170-191</b> |
| Création et fonctionnement de la section.....                    | 3546 W 170            |
| Gestion générale de la section.....                              | 3546 W 171            |
| Comité départemental de l'enseignement technique.....            | 3546 W 172            |
| Finances de la section.....                                      | 3546 W 173 -174       |
| Matériel et centres de vacances de l'enseignement technique..... | 3546 W 175-177        |
| Personnel.....   | 3546 W 178-180        |
| Situation de la section technique.....                           | 3546 W 181-184        |
| Gestion des élèves.....  | 3546 W 185-188        |
| Evaluation des élèves.....                                       | 3546 W 189-190        |
| Orientation professionnelle des élèves.....                      | 3546 W 191            |

## Présentation et statut de l'établissement

- 3546 W 1 Brochure de présentation du lycée Claude Bernard à la rentrée 1971. 1971
- 3546 W 2-3 Statut juridique de l'établissement. 1945-1963
- 2 Renouvellement du traité constitutif du collège communal entre l'Etat et la commune : correspondance avec l'académie et avec la mairie, traités. (1945-1956)
- 3 Renouvellement du traité constitutif du collège communal : notes manuscrites et traité, correspondance avec la mairie (1956). Nationalisation du collège communal : brochure *La nationalisation des collèges*, convention entre la ville et l'Etat, correspondance avec le ministère (1956-1957). Intégration du personnel communal de service : correspondance avec la mairie, circulaires ministérielles. Transformation du lycée nationalisé mixte en lycée d'Etat : décret ministériel (14 décembre 1963).<sup>7</sup> (1956-1963)
- 3546 W 4 Statut juridique de l'internat. - Mise en régie directe de l'Etat et désignation de l'économe : correspondance du ministre à l'académie, arrêté ministériel, arrêté rectoral. 1947-1948

## Administration

### Réglementation et correspondance

- 3546 W 5 Réglementation et relations avec les autorités de tutelle : circulaires, notes, correspondance.<sup>8</sup> 1940-1947
- 3546 W 6 Correspondance avec la mairie. 1944-1958

<sup>7</sup> Contient quelques documents sur les crédits de fonctionnement et la participation de la commune au fonctionnement de la section technique, ainsi qu'une brochure sur les services collégiaux de documentation.

<sup>8</sup> Contient quelques notes intérieures à l'établissement pour les années 1944-1947.

## Délibérations

### Bureau puis conseil d'administration

- 3546 W 7-9      Préparation des séances du bureau d'administration puis conseil d'administration.      1941-1969
- 7      Désignation et renouvellement des membres : circulaires ministérielles et académiques, notes ministérielles et académiques, correspondance avec la mairie et avec les membres. Préparation des séances et fixation de l'ordre du jour : avis de réunion, correspondance avec la mairie.<sup>9</sup> (1941-1967)
- 8      Préparation des séances et fixation des dates de réunion et de l'ordre du jour : correspondance avec l'académie et avec les membres, rapports de l'intendant au principal. (1965-1967)
- 9      Organisation générale : décret présidentiel (8 novembre 1968), règlements intérieurs. Composition : listes, circulaires, arrêté ministériel. Préparation des séances et fixation des dates de réunion et de l'ordre du jour : avis de réunion, correspondance avec le recteur et avec les membres. Décisions : rapports des différentes commissions, procès-verbaux de réunion.<sup>10</sup> (1967-1969)
- 3546 W 10\*      Registre des délibérations du bureau d'administration.      1952-1964

### Conseil intérieur<sup>11</sup>

- 3546 W 11\*      Registre des délibérations.      1950-1972

## Finances de l'établissement

- 3546 W 12      Budgets du second degré. - Projets et arrêtés du ministère : tableaux manuscrits, correspondance.      1957-1958
- 3546 W 13\*      Registre des rétributions collégiales (par trimestre et par élève).      1943-1948

<sup>9</sup> Contient le rapport du principal sur la séance du 8 décembre 1951.

<sup>10</sup> Contient le rapport sur le compte financier de l'exercice 1967.

<sup>11</sup> Section permanente du conseil d'administration.



- 23 Capacité d'accueil des locaux, projet d'aménagement de classes en dortoirs, enquête sur les locaux : tableaux, correspondance avec l'inspecteur d'académie et le ministère. (1961-1962)
- 3546 W 24-26 Construction du nouveau lycée rue Philippe Héron. 1948, 1959-1966
- 24 Plans (1960-1961), programmes pédagogiques du futur lycée, correspondance. (1948, 1959-1964)
- 25 Bâtiments d'externat et d'administration, demandes de subventions : correspondance, procès-verbaux de réunion du conseil municipal (1959-1962) ; organisation de la réception provisoire et de la réception définitive des travaux de construction : correspondance (1964-1965). Bâtiments d'internat et services de bouche : rapports à l'inspecteur d'académie sur l'état d'avancement des travaux et rapports à l'ingénieur des ponts-et-chaussées sur les imperfections des constructions (1965-1966).
- 26 Capacité d'accueil : notes manuscrites, circulaires académiques. Utilisation des salles : notes manuscrites. (1963-1964)
- 3546 W 27-28 Photographies des locaux. s.d.-1984
- 27 Agrandissements noir et blanc (4 pièces, 40,1 x 30,4 cm).<sup>14</sup> (s.d.)
- 28 Tirages noir et blanc (8 pièces, 17,7 x 12,6 cm).<sup>15</sup> (1984 )

### **Mobilier et matériel**

- 3546 W 29 Matériel d'enseignement, mobilier scolaire d'internat et d'externat. - Demandes de subvention d'équipement et commandes : circulaires ministérielles, correspondance avec le ministre et l'académie, devis, bons de commandes, listes de mobilier et de matériel, documentation publicitaire.<sup>16</sup>  
1941-1951
- 3546 W 30 Gestion des locaux et du mobilier. - Etablissement du mouvement du mobilier, affectation des salles de classe et leur contenance, demandes de crédits de matériel et de mobilier, demandes d'attribution de matériel scientifique, demandes de prix : tableaux, listes, notes manuscrites, documentation publicitaire, devis, états du mobilier, circulaires, notes.  
1945-1958

<sup>14</sup> Représentent le réfectoire, un dortoir, une salle de classe, une salle de sciences naturelles.

<sup>15</sup> Représentent la cuisine, le réfectoire, la bibliothèque, un dortoir, un piano et un babyfoot.

<sup>16</sup> Contient quelques instructions ministérielles et académiques relatives aux restrictions de consommation d'électricité.

- 3546 W 31 Demandes de crédits d'équipement, demandes d'attribution de matériel scientifique et de mobilier : circulaires, notes, correspondance, listes, brochures. 1958-1965
- 3546 W 32 Matériel d'enseignement scientifique, mobilier scolaire et livres pour la bibliothèque. - Demandes de prix, commandes, demandes d'achat de livres : correspondance avec les fournisseurs et avec l'académie, catalogues, listes de livres, rapport manuscrit sur l'état de la bibliothèque des professeurs. 1942-1955
- 3546 W 33 Commandes de matériel et fournitures scolaires, abonnements et réabonnements à des revues : correspondance, listes, bons de commandes, documentation publicitaire.<sup>17</sup> 1955-1957

## **Personnel**

### **Nomination et congés**

- 3546 W 34-36 Registres des installations du personnel enseignant et non enseignant. 1956-1972
- 34\* 1956-1962.
- 35\* 1962-1967.
- 36\* 1967-1972.
- 3546 W 37\* Registre des congés du personnel enseignant et non enseignant.<sup>18</sup> 1947-1972
- 3546 W 38 Nominations par le recteur ou par le ministre : arrêtés et notifications aux intéressés. 1941-1962
- 3546 W 39 Gestion générale du recrutement : circulaires ministérielles et académiques, correspondance. 1954-1957

<sup>17</sup> Contient des copies d'élèves à l'examen d'entrée en 7<sup>ème</sup> (1955).

<sup>18</sup> Contient un récapitulatif mensuel d'octobre 1957 à décembre 1960.

3546 W 40 Recrutement et avis de postes vacants en France métropolitaine, en Outre-Mer et à l'étranger : circulaires ministérielles, notices de renseignements. 1957-1960

### Carrière et traitements

3546 W 41 Formation des professeurs. - Elèves-professeurs admis aux épreuves théoriques du CAPES et effectuant exceptionnellement des services d'enseignement dans l'établissement : circulaires ministérielles, directives du centre pédagogique régional, tableaux d'organisation des épreuves pratiques du CAPES. Professeur délégué ministériel admis à un concours spécial de recrutement, demande de rapport de stage et convocation aux épreuves pratiques : correspondance avec l'académie et avec le centre pédagogique régional. 1956-1957

3546 W 42-44 Gestion générale du service et de la carrière du personnel. 1941-1961

42 Statut général du personnel de l'établissement : circulaires ministérielles et académiques, notes ministérielles et académiques, correspondance. (1943-1949)

43 Gestion générale du personnel de l'établissement, de sa carrière et des remboursements de frais de déplacement pour suivre des cours en faculté : circulaires, notes, listes du personnel, correspondance. (1941-1959)

44 Circulaires, notes, correspondance, tableaux, listes, arrêtés. (1949-1951, 1958-1961)

3546 W 45 Evaluation du personnel : notices individuelles d'inspection générale, circulaires, notes. 1944-1952

3546 W 46-47 Mouvement et promotion du personnel. 1941-1953

46 Etablissement du travail des promotions : circulaires, notes, tableaux (1941-1946). Mouvement du personnel, établissement du travail et prévision d'organisation du service : tableaux, notes, circulaires académiques (1944-1946).

47 Préparation du travail des promotions : circulaires ministérielles et académiques, notes académiques, fiches de notation, tableaux de classement du personnel en fonction de l'échelon et de l'ancienneté,

listes des fonctionnaires promouvables. Fonctionnaires promus à l'échelon supérieur : arrêtés ministériels et rectoraux. (1947-1953)

- 3546 W 48 Traitements des fonctionnaires. - Instructions générales : circulaires, notes, correspondance. 1941-1948
- 3546 W 49 Pensions de retraite : circulaires, arrêtés ministériels, notice sur le régime de retraite des cadres (1951). 1941-1951
- 3546 W 50 Service militaire. - Demandes de report d'incorporation et informations générales sur le service des enseignants : circulaires, documentation, correspondance.<sup>19</sup> 1952-1965
- 3546 W 51 Charges d'examens pour les professeurs. - Demandes de propositions de sujets, convocation en tant que membre de jury, surveillant ou correcteur, établissement d'un fichier "examens" unique des professeurs du département susceptibles d'être convoqués : circulaires académiques, correspondance, listes, notes. 1956-1965

### **Catégories particulières de personnel**

- 3546 W 52 Professeurs d'éducation physique et sportive. - Gestion générale des postes et nominations, des stages de perfectionnement, des demandes d'heures supplémentaires et des examens : circulaires, notes, correspondance. 1947-1956
- 3546 W 53 Maîtres d'internat et surveillants d'externat. - Préparation du travail, organisation des stages de formation, nomination : tableaux, circulaires, notes, correspondance. 1950-1957
- 3546 W 54 Intendant. - Remplacement de l'intendant en congé de maladie longue durée, désignation d'un gérant intérimaire puis demande de suppléance par un nouvel intendant : correspondance avec l'académie, le ministère, l'intendant malade et des intendants intéressés par le poste vacant. 1957

---

<sup>19</sup> Contient quelques documents sur le service militaire des élèves en âge d'être incorporés, dont deux brochures : *Jeunes gens, bientôt le service militaire* et *Etablissements militaires en 8<sup>ème</sup> région militaire*.

- 3546 W 55 Agents de service. - Classement et intégration : tableaux, notes, circulaires, arrêtés. 1957-1959
- 3546 W 56 Prisonniers de guerre allemands employés par le collège et d'autres établissements de Villefranche : correspondance et compte-rendu de réunion relatifs au commando<sup>20</sup> communal puis au Commando inter-entreprises, correspondance avec le directeur départemental du travail et de la main-d'oeuvre, bordereaux liquidatifs des indemnités compensatrices pour l'emploi de prisonniers de guerre ennemis. 1946-1948

## Vie scolaire

### Situation de l'établissement

- 3546 W 57 Situation de l'enseignement secondaire dans l'académie de Lyon : rapport de l'Inspecteur d'académie sur l'année scolaire 1957-1958. 1958
- 3546 W 58-59 Rapports sur l'enseignement dans l'établissement. 1940-1966
- 58 Rapports annuels, correspondance avec l'académie, rapports manuscrits des professeurs sur la matière qu'ils enseignent. (1940-1955)
- 59 Rapports mensuels, rapports périodiques et documents annexes. (1940-1966)
- 3546 W 60-65 Situation du personnel et organisation des services. 1946-1961
- 60 Situation au 15 novembre et au 15 janvier : notices de recensement des effectifs. Listes nominatives du personnel. Organisation des services : états. Tableaux statistiques des bourses. Création d'heures supplémentaires : correspondance avec l'académie, tableaux. (1946-1951)
- 61 Listes nominatives du personnel indiquant le service hebdomadaire de chaque fonctionnaire, états de la situation du personnel administratif et économique, états de l'organisation des services,

---

<sup>20</sup> Le commando est l'organisation chargée de gérer la main-d'oeuvre des prisonniers de guerre, administrée par la municipalité puis par les entreprises.

- états des élèves présents, états de la situation statistique de l'établissement, circulaires.<sup>21</sup> (1953-1959)
- 62 Personnel enseignant et non enseignant, organisation du service : circulaires, tableaux, états du personnel. Allocation d'heures supplémentaires : avis, circulaires, tableaux, états mensuels, notes manuscrites. (1954-1956)
- 63 Etats normaux de fin de mois : états des absences du personnel, états des départs d'élèves, correspondance.<sup>22</sup> (1960-1961)
- 64 Organisation des chaires, heures affectées et emplois autorisés : notes, correspondance. Organisation d'heures supplémentaires : notes, correspondance. Organisation du service hebdomadaire de chaque fonctionnaire : listes, tableaux. Situation de l'établissement : circulaires, correspondance, tableaux. (1941-1946)
- 65 Demandes de postes supplémentaires, de remplacements et de modification d'emplois du temps : tableaux, circulaires, états des heures de service, correspondance avec l'académie. Situation de l'organisation des services, des activités dirigées, des besoins en heures supplémentaires : listes, tableaux, correspondance avec l'académie et le ministère, notes manuscrites. (1947, 1953-1961)

## Gestion des élèves

### Enregistrement

|              |   |           |
|--------------|---|-----------|
| 3546 W 66-68 | Registres des inscriptions (par classe). <sup>23</sup>                  | 1949-1968 |
|              | 66 1949-1954.   |           |
|              | 67 1954-1965.   |           |
|              | 68 1965-1968.   |           |
| 3546 W 69-77 | Registres des entrées et sorties des élèves (par classe). <sup>24</sup> | 1946-1981 |
|              | 69* 1946-1950.  |           |
|              | 70* 1950-1954.  |           |
|              | 71* 1954-1957.  |           |
|              | 72* 1957-1961.  |           |

<sup>21</sup> Contient 3 fascicules : *Evolution et prévision des effectifs scolaires dans l'enseignement du second degré* (1956), *Liste des établissements relevant de la direction de l'enseignement du second degré* (1955), *Annuaire statistique des établissements d'enseignement du second degré, académie de Lyon* (1955-1956).

<sup>22</sup> Contient un dossier scolaire.

<sup>23</sup> En années scolaires. Ex : la date extrême 1968 correspond à l'année 1967-1968.

<sup>24</sup> En années scolaires. 3546 W 74 concerne les classes de Mathématiques élémentaires jusqu'à la 2<sup>nd</sup>e pour l'année 1961-1962 ; les classes de la 3<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> se trouvant dans le registre 3546 W 73.

- 73\* 1961-1962.  
 74\* 1961-1965.  
 75\* 1965-1969.  
 76\* 1969-1973.  
 77\* 1973-1981.

3546 W 78 Registres des effectifs (par classe). 1949-1967

### **Inscriptions et retraits**

3546 W 79 Demandes d'inscription : correspondance avec les parents (1957, 1961-1962). 1957-1962.

3546 W 80 Demandes d'inscription en internat ou demi-pension : correspondance avec les parents et listes des coordonnées des correspondants des élèves à Villefranche. 1957-1968.

3546 W 81 Pièces fournies pour le dossier d'inscription : déclaration de responsabilité en cas d'accident ou de maladie graves, fiches d'inscription, certificats médicaux, certificats de vaccination, certificats de scolarité, dossiers scolaires, fiches d'inscription au concours d'entrée en 6<sup>ème</sup>. 1949-1962

3546 W 82 Demandes de retrait de l'établissement : correspondance avec les parents. 1953-1958

### **Admission dans les classes**

3546 W 83 Admission des élèves dans les différentes classes : correspondance avec les parents, circulaires, arrêtés, dossiers de candidature, listes d'élèves admis. 1949-1967

3546 W 84 Admission en 4<sup>ème</sup> moderne d'accueil. - Demandes d'inscription à l'examen d'entrée : correspondance avec les parents, circulaires académiques, notes académiques, procès-verbaux de l'examen d'admission, copies d'élèves, listes des résultats. 1962

3546 W 85-92 Admission en 6<sup>ème</sup>. 1945-1967

- 85 Examen d'entrée, date et modalités d'inscription : note, correspondance ; service de surveillance et de correction : tableaux. Commission départementale d'admission : liste, procès-verbaux de réunion. (1945-1946)
- 86 Notification aux familles, décisions de la commission départementale d'admission, examen probatoire d'admission : circulaires, notes, correspondance. (1948-1959)
- 87 Instructions générales et constitution des jurys de surveillance : circulaires académiques, correspondance. Résultats de l'examen : procès-verbaux de l'examen d'admission, listes de candidats, relevés de notes, copies d'élèves. (1950-1953)
- 88 Examen d'entrée : listes d'élèves dispensés d'examen par la commission départementale, formulaires d'inscription à l'examen, listes de candidats, profils psychologiques, copies d'élèves, listes de candidats admis, relevés de notes, procès-verbaux de l'examen, correspondance. (1952-1957)
- 89 Examen d'entrée, établissement du dossier de candidature : correspondance avec les parents, dossiers avec bulletins de naissance, fiches d'état-civil, certificats de vaccination ; résultats : listes des admis, correspondance avec la famille. (1956)
- 90 Instructions générales sur l'admission en 6<sup>ème</sup> : circulaires académiques. Demandes d'admission : correspondance avec les parents, formulaires de recensement d'élèves sollicitant leur admission, formulaires de demande d'admission, dossiers d'admission. Travail de la commission départementale d'admission : avis de réunion, procès-verbaux de séance, listes des élèves dispensés d'examen ou devant le subir. (1958-1961)
- 91 Instructions sur l'admission, demandes de dispense d'âge, réunion de la sous-commission départementale d'admission : circulaires, avis, correspondance. (1965-1967)
- 92 Difficultés des élèves des écoles primaires à accéder aux classes de 6<sup>ème</sup> des lycées et collèges : rapport de l'inspecteur primaire adjoint Simon, réponses. (1951)

### **Assurance scolaire et accidents**

- 3546 W 93 Souscription des élèves et de l'établissement : listes des élèves assurés, reçus de cotisation, correspondance avec la compagnie d'assurance du collège et avec les parents, montant des primes et tarifs. Déclaration d'accidents des élèves : formulaires, certificats médicaux, rapports de témoins. 1948-1960
- 3546 W 94 Compagnies d'assurances : circulaires, correspondance avec les assurances. Déclaration d'accidents du travail des enseignants, surveillants et

déclaration d'accidents d'élèves : dossiers, formulaires, certificats médicaux, rapports de témoins. 1949-1967

### **Contrôle médical**

3546 W 95 Tableau récapitulatif de visite médicale portant mention de la taille, du périmètre et du poids des élèves, circulaires de l'inspecteur d'académie et du secrétaire d'Etat à l'Education nationale et à la Jeunesse sur la vaccination obligatoire. 1942-1945

3546 W 96 Fonctionnement, financement et affectation d'une assistante sociale : notice administrative sur le contrôle médical dans les collèges et lycées (1947), circulaires, notes, arrêtés, correspondance. Certificats médicaux d'aptitude aux sports (1948). 1944-1948

3545 W 97 Désinfection et contrôle sanitaire des locaux, visites radioscopiques, contrôle médical des élèves adhérents à des associations sportives, financement du contrôle médical : circulaires, arrêté (1947), notes, correspondance, listes. 1947-1952

3546 W 98 Visites radioscopiques, vaccination, initiation au secourisme, dispenses d'éducation physique, précautions à prendre contre l'épidémie de grippe de 1957, contrôle médical des élèves adhérents à des associations sportives, lutte contre l'alcoolisme : circulaires, notes, correspondance, tableaux, listes.<sup>25</sup> 1951-1958

### **Dossiers et livrets scolaires**

3546 W 99 Dossiers scolaires. 1953-1955

3546 W 100 Livrets scolaires de premier cycle classique (65 pièces, classement par année d'entrée dans l'établissement). 1953-1959

3546 W 101 Livrets scolaires de premier cycle moderne (107 pièces, classement par année d'entrée dans l'établissement). 1953-1959

<sup>25</sup> Contient un arrêté de 1950 sur la durée d'éviction en cas de maladie contagieuse, deux brochures intitulées *Le service de santé de l'Education nationale* et *L'alcoolisme et ses conséquences physiologiques et psychiques*.

3546 W 102 Certificats de scolarité des candidats au BEPC portant la photographie des élèves, leurs notes et les appréciations des professeurs.<sup>26</sup> 1954-1955

### **Conseil de discipline**

3546 W 103 Cas des élèves appelés à comparaître, demandes de blâmes, d'exclusion temporaire ou définitive : avis du conseil de classe, correspondance active avec les parents et avec l'inspecteur d'académie, rapports des professeurs. Listes d'élèves félicités et encouragés. 1953-1957

3546 W 104 Registres du conseil de discipline (3 pièces). 1948-1972

### **Parents d'élèves**

3546 W 105 Relations avec les familles : correspondance (1952-1961, 1965-1967). 1952-1967

3546 W 106 Association des parents d'élèves. - Bulletin d'information, correspondance avec le proviseur, circulaires ministérielles et académiques. Fédérations départementales et nationales des APE, organisation de conférences et congrès : correspondance, rapport sur le congrès de 1955. 1952-1967

### **Bourses**

3546 W 107-114 Bourses nationales. 1943-1968

107-109 Demandes de bourses, demandes de congés de bourses nationales, d'exonération rectorale, de transfert, de conversion, de maintien, de majoration : correspondance, tableaux, formulaires, circulaires. Etablissement du travail annuel des boursiers : circulaires, notes, listes, états. (1953-1966)

107 1953-1960.

108 1960-1965.

109 1965-1966.

---

<sup>26</sup> Indiquent également la liste des textes littéraires lus ou étudiés durant la dernière année scolaire.

- 110 Gestion générale des bourses et du travail des élèves boursiers : circulaires, notes, correspondance, tableaux. (1943-1952)
- 111 Demandes de transfert, de maintien ou de conversion : formulaires, listes des élèves boursiers, relevés de notes à l'examen de vérification de l'aptitude scolaire, circulaires, correspondance avec l'académie et avec les parents.<sup>27</sup> (1954-1961)
- 112 Candidatures, instructions et demandes : circulaires académiques, correspondance avec les parents, bordereaux des dossiers, listes d'élèves candidats, listes des établissements publics du Rhône, dossier de demande de bourse. (1965-1968)
- 113 Examen des cas d'élèves ayant échoué à l'examen d'admission ou n'ayant pas obtenu la moyenne pendant l'année scolaire : correspondance, questions posées à l'inspecteur d'académie. Bourses d'apprentissage : circulaires. (1958-1959)
- 114 Situation des bourses nationales, exonérations, remises universitaires : tableaux de situation et états des bourses vacantes.<sup>28</sup> (1939-1945)
- 3546 W 115 Bourses départementales et allocations municipales pour frais d'études secondaires. - Allocation et renouvellement : correspondance. 1962-1965
- 3546 W 116 Bourses de séjour, d'études à l'étranger et d'échanges culturels. - Candidatures et renseignements : circulaires, notes, correspondance. 1953-1965
- 3546 W 117 Bourses de voyage de la Fondation nationale des bourses Zellidja : règlements du concours pour l'obtention des bourses, projets de voyage des élèves candidats, documentation, extraits de procès-verbaux du conseil intérieur, listes des candidats, listes des boursiers, correspondance, revues *Espace Zellidja* (1959, 1960) et brochures documentaires.<sup>29</sup> 1962-1966
- 3546 W 118 Bourses d'enseignement supérieur et de classes préparatoires aux Grandes Ecoles. - Demandes de bourses : circulaires, notes, correspondance avec

<sup>27</sup> Contient quelques documents sur les bourses départementales.

<sup>28</sup> Contient un imprimé sur la composition du trousseau de l'interne et un imprimé sur l'organisation pédagogique de l'établissement.

<sup>29</sup> Fondation créée en 1938 par Jean Walter (1883-1957). Architecte, il découvre au Maroc le gisement minier de Zellidja dont il entreprend l'exploitation. Il crée les bourses du même nom, voulant offrir aux jeunes la possibilité de forger leur personnalité hors des sentiers battus de la vie familiale et scolaire, afin d'épanouir aux mieux leur esprit d'entreprise.

l'académie et avec les familles, relevés des résultats du baccalauréat, relevé de note et appréciations des professeurs. 1951-1965

## Evaluation des élèves

### Enregistrement des résultats

3546 W 119-125 Registres des compositions trimestrielles (par classe et par matière).<sup>30</sup>  
1939-1958

119\* 1939-1943.

120\* 1940-1945.

121\* 1943-1948.

122\* 1945-1952.

123\* 1952-1954.

124\* 1954-1956.

125\* 1956-1958.

3546 W 126\* Registre des résultats des examens et concours. 1961-1969

### Planning des compositions

3546 W 127 Tableau des compositions de l'année (par mois et par classe). 1954-1955

### Passage en classe supérieure

3546 W 128 Relevés de notes pour déterminer l'admission en classe supérieure, le redoublement ou la nécessité de subir l'examen de passage. [1952 ou 1954]

3546 W 129 Instructions sur le passage en classe supérieure : arrêtés et circulaires ministériels, notes académiques, liste des élèves devant subir l'examen de passage en classe supérieure. Examens de passage : copies d'élèves, dessins techniques, listes d'admis. 1939-1943, 1953

<sup>30</sup> En années scolaires. Jusqu'en 1952, les registres ne se succèdent pas chronologiquement. La répartition par section (classique, moderne et technique) et par classe est variable selon les années scolaires.

### **Examens de sanction d'études**

- 3546 W 130 BEPS, BE, Certificat d'études classiques et modernes. - Organisation des épreuves et contenu du programme : circulaires, listes de candidats, notes diverses.<sup>31</sup> 1937, 1952-1951
- 3546 W 131 BEPC.- Organisation des épreuves écrites, des oraux de contrôle, des épreuves d'éducation physique, recensement des élèves se présentant au BEPC et des élèves admis ou éliminés, dépôt des demandes d'inscription, correction des copies et surveillance des épreuves, planification des horaires et salles d'examen : circulaires, notes, listes. 1959-1966
- 3546 W 132 Baccalauréat. - Consignes pour la surveillance des épreuves et l'utilisation du sujet de « dépannage » : circulaire, calendrier des épreuves. 1961
- 3546 W 133 Baccalauréat. - Organisation générale : bulletins académiques d'information, circulaires, notes. Organisation des épreuves physiques : convocations, instructions, listes. Consignes, discipline et surveillance des épreuves écrites : notes académiques, listes d'appel des candidats, liste des membres des jurys. Certificat d'études primaires et Brevet sportif scolaire, organisation : circulaires, correspondance, notes de service, listes de candidats. 1961-1966

### **Palmarès**

- 3546 W 134-138 Palmarès : brochures et feuilles volantes présentant la liste des prix et accessits (par année, par classe et par matière, 1941-1944, 1947-1961, 1963-1964, 1967-1968). 1941-1968
- 134 1941-1953.
- 135 1954-1961.
- 136 1963.
- 137 1964.
- 138 1967-1968.

### **Orientation professionnelle des élèves**

<sup>31</sup> BEPS : Brevet d'enseignement primaire supérieur ; BE : Brevet élémentaire.

- 3546 W 139 BUS<sup>32</sup>. - Organisation générale : rapport de la secrétaire générale adjointe. Subvention par les établissements et rémunération des professeurs délégués : circulaires rectorales. Organisation de visites et de conférences dans les établissements : correspondance. 1948-1952
- 3546 W 140 Catalogue du BUS *Avenirs, les carrières féminines*. 1961
- 3546 W 141 Concours d'entrée dans l'administration et accès aux écoles d'enseignement supérieur. - Renseignements divers : brochures documentaires, sujets de concours, correspondance passive, brochure *Le manuel des carrières, préparation à toutes les situations, à tous commerces, à tous examens* (1954). 1944-1954
- 3546 W 142 Ecole normale. - Concours d'entrée, demandes de candidatures : circulaires, correspondance avec l'académie, listes, sujet de la composition française au BE. 1941-1952
- 3546 W 143 INSA<sup>33</sup>. - Recrutement et demandes d'admission : circulaires, correspondance, listes de candidats, rapports de recrutement, statistiques des candidatures. 1957-1964

### Organisation de l'enseignement

- 3546 W 144 Administration générale et discipline : circulaires et notes de service, rapport annuel du chef d'établissement, procès-verbaux de réunion du Conseil d'administration, tableau sur l'origine géographique des internes. 1962-1972
- 3546 W 145 Registres du conseil des professeurs (1951-1960, 1965-1967). 1951-1967

---

<sup>32</sup> BUS : Bureau universitaire des statistiques et de documentation scolaires et professionnelles. Contient deux livrets « Orientation professionnelle » pour les tests d'orientation.

<sup>33</sup> Institut national des sciences appliquées.

- 3546 W 146-147 Emplois du temps. 1947-1957
- 146 Instructions pour l'élaboration des emplois du temps : circulaires et notes académiques. Tableaux des classes, tableaux de service des surveillants et des adjoints d'enseignement. (1947-1952, 1955-1956)
  - 147 Emplois du temps par classe, service des professeurs, service des adjoints d'enseignement. (1956-1957)
- 3546 W 148 Cahiers d'étude (16 pièces, par année et par demi-heure d'étude).<sup>34</sup> 1962-1965
- 3546 W 149-150 Livres scolaires. 1944-1965
- 149 Listes des ouvrages à étudier (par classe), correspondance avec les libraires, catalogues et documents publicitaires des libraires et éditeurs. (1944-1960)
  - 150 Publicité d'éditeurs, baisse de 10 % sur les prix, changement des livres scolaires : circulaires, correspondance, questions posées à l'Inspecteur d'académie, notes. Listes des ouvrages à étudier (par classe). (1959-1965)
- 3546 W 151-152 Enseignements. 1942-1967
- 151 Contenu et allègement des programmes scolaires et organisation des cours : circulaires, notes. (1942-1954)
  - 152 Education physique et sportive. - Directives pédagogiques, journées d'informations pédagogiques pour les professeurs et stages de perfectionnement, achat de matériel sportif, occupation des terrains et gymnases de la ville, organisation du Brevet sportif populaire, renseignement sur les sports pratiqués : circulaires, notes de service, correspondance avec l'académie et avec la mairie, procès-verbaux de réunion de la commission municipale des sports et des professeurs d'EPS. (1954-1967)
- 3546W 153 Administration générale de l'internat : circulaires, notes, correspondance.<sup>35</sup>

<sup>34</sup> Notent la présence des élèves en salle d'étude entre 11 h 30 et 13 h, ainsi que diverses remarques sur leur comportement.

<sup>35</sup> Traite notamment du mouvement du personnel, de l'admission d'élèves venant d'Outre-mer, des correspondants des internes, de l'aménagement de locaux en dortoirs, du trousseau de l'élève.

1958-1964

### Animations culturelles et oeuvres de solidarité

- 3546 W 154-157 Animations culturelles. 1942-1966
- 154 Organisation de séjours à l'étranger, de journées d'études pour les professeurs, de divers concours et commémorations, de correspondance avec des élèves étrangers : circulaires ministérielles et académiques, correspondance, documentation.<sup>36</sup> (1942-1951)
  - 155 Organisation d'expositions, de concours, de fêtes scolaires, de cérémonies commémoratives : circulaires, correspondance avec les divers organisateurs, règlements et sujets de concours. (1947-1961)
  - 156 Organisation de conférences sur des thèmes culturels et sur les carrières militaires et de la fonction publique, organisation, abonnement et inscription aux représentations théâtrales, célébration de la Journée des Nations Unies : circulaires, notes, correspondance. (1950-1966)
  - 157 Organisation de concours, expositions, commémorations, stages et centres de vacances : circulaires, notes, correspondance. (1963-1966)
- 3546 W 158 Oeuvres de solidarité sociale. - Secours national et campagnes diverses : circulaires, notes, correspondance, listes d'élèves présentant des déficiences physiques, dédicaces.<sup>37</sup> 1941-1946
- 3546 W 159 Parrainage d'une école<sup>38</sup> sinistrée durant la guerre : correspondance avec l'académie et avec le directeur de l'école, récepissés d'expédition de colis. 1945-1946
- 3546 W 160 Personnel et anciens élèves morts pour la France en 14-18 et 39-45 : listes sur affiche. s.d.

<sup>36</sup> Contient aussi des documents sur la création de nouvelles classes, ainsi que des instructions générales sur le contenu des enseignements.

<sup>37</sup> Concerne des : dons, collectes, souscriptions, distributions alimentaires, dont des biscuits caséinés, aux élèves, mise en vente au profit du Secours national de portraits gravés au burin du maréchal Pétain, mise à disposition de locaux pour les colonies de vacances organisées par l'Entr'Aide française, organisation de l'Arbre de Noël, parrainage de soldats FFI par les élèves, distribution de biscuits aux enfants déficients et fils de prisonniers organisée par l'Entr'Aide française.

<sup>38</sup> Ecole d'Eperlecques-Gandspette (Pas-de-Calais).

- 3546 W 161 Pupilles de l'école publique et protection de l'enfance. - Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association d'arrondissement pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (1953). Rapport de l'exercice 1950 de l'Association départementale des pupilles de l'école publique. Oeuvre des pupilles de l'école publique, appel et collecte de dons : circulaires, avis, reçus de versement, imprimés. 1941-1953

### Vacances et distribution des prix

- 3546 W 162-164 Organisation générale de la cérémonie de remise des prix : circulaires, notes, correspondance avec l'académie, la mairie et les donateurs. Organisation du service administratif pendant les congés et organisation de colonies de vacances et cours de vacances pour les élèves : circulaires, documentation, correspondance. 1939-1969
- 162 1939-1952.
- 163 1954-1961.
- 164 1961-1969.

## **Classes primaires et section technique annexée**

### Classes primaires de l'établissement

- 3546W 165 Instructions de l'inspecteur primaire de Villefranche : notes de service.<sup>39</sup> 1941-1945
- 3546W 166-168 Gestion du personnel, des élèves et de l'enseignement. 1945-1966
- 166 Circulaires ministérielles et académiques, notes de service de l'inspecteur primaire et notes académiques, correspondance. (1945-1952)

---

<sup>39</sup> Contient une circulaire ministérielle du 30 avril 1945 concernant la suppression des classes élémentaires de l'enseignement secondaire.

- 167 Listes de postes vacants, circulaires, notes de service, correspondance, états du personnel et des effectifs. (1952-1958)
- 168 Listes des postes vacants, circulaires, notes de service, correspondance, listes d'effectifs, brochures documentaires, notes et décisions ministérielles portant suppression des classes primaires des établissements secondaires. (1958-1966)

3546W 169 Mandatement de l'indemnité de logement payée par la mairie : états du personnel primaire, note de service ministérielle, correspondance avec la mairie. 1944-1950

### **Section technique annexée**

#### **Création et fonctionnement de la section**

3546 W 170 Création de la section : projet, avis ministériel, extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal sur les dépenses engendrées par la création (1942-1943). Organisation du fonctionnement de la section : rapports, tableaux d'effectifs, circulaires ministérielles, correspondance avec l'académie (1946-1952). Fonctionnement de la section technique au centre d'apprentissage de la ville : convention, projet, correspondance avec l'académie, exemple de convention à Tarare (1954).<sup>40</sup> 1942-1954

#### **Gestion générale de la section**

3546 W 171 Gestion générale de la section : circulaires, notes, correspondance. 1943-1952

#### **Comité départemental de l'enseignement technique**

3546 W 172 Comité départemental de l'enseignement technique : avis de réunion de la section permanente et procès-verbaux de réunion. 1961-1966

#### **Finances de la section**

---

<sup>40</sup> Contient un tableau synoptique de l'organisation de l'apprentissage à Villefranche.

3546 W 173      Gestion financière et budgétaire : circulaires, notes, correspondance, tableaux. 1958-1963

3546 W 174      Crédits et subventions pour le fonctionnement et l'achat de matériel et pour l'organisation des colonies de vacances : circulaires, notes, correspondance. 1946-1952

### **Matériel et centres de vacances de l'enseignement technique**

3546 W 175      Matériel. - Demandes de subvention de l'Etat pour l'achat de matériel avec participation de la commune : circulaires ministérielles et rectorales, correspondance avec la mairie, documentation publicitaire. Achat et mise à disposition de matériel : circulaires ministérielles et rectorales, états des commandes, documentation publicitaire. 1953-1957

3546 W 176      AROVET<sup>41</sup>. - Organisation de colonies de vacances : circulaires, documentation publicitaire. Convocation des membres électeurs pour l'assemblée générale : circulaires rectorales. Organisation de la tombola : circulaires du président de l'association, liste des numéros gagnants et des lots attribués. 1953-1958

3546 W 177      Centres de vacances de l'enseignement technique, information et subvention : circulaires, listes. Matériel et outillage, demande et autorisation de crédits : circulaires, correspondance, états. 1958-1964

### **Personnel**

3546 W 178      Mouvements du personnel : circulaires, notes, correspondance. 1943-1952

3546 W 179      Carrière et notation : circulaires et arrêtés ministériels, tableaux de notation. 1952-1959

3546 W 180      Organisation de la suppléance de deux professeurs : correspondance. 1957-1958

### **Situation de la section technique**

---

<sup>41</sup> Association régionale des oeuvres de vacances de l'enseignement technique.

- 3546 W 181 Situation matérielle et morale de la section technique : rapports annuels, fiches statistiques.<sup>42</sup> 1949-1959
- 3546 W 182 Etablissement des états mensuels des heures supplémentaires permanentes et organisation du service d'enseignement technique : circulaires, avis, tableaux, états, schémas d'organisation de la section technique (1953, 1958). 1952-1965.
- 3546 W 183 Enquête du ministère sur la situation des établissements et les projets qui s'y rattachent : questionnaire, circulaires, plan de Villefranche situant le collège, les EPS garçons et filles et le centre d'apprentissage, plan de détail des bâtiments de la section technique, projet d'un nouvel établissement technique sur le terrain acquis pour la construction du nouveau lycée. 1956-1957.
- 3546 W 184 Renseignements généraux destinés au rectorat et à l'inspection académique à des fins statistiques et de documentation : circulaires, tableaux, questions posées à l'inspecteur d'académie. 1946-1962

### **Gestion des élèves**

- 3546 W 185 Admission et concours d'entrée en 4<sup>ème</sup> industrielle technique : circulaires, correspondance, tableaux, listes de candidats et d'admis.<sup>43</sup> 1951-1961
- 3546 W 186 Demandes d'inscription à l'examen d'entrée : correspondance avec les parents, fiches d'état civil, certificats médicaux. 1960
- 3546 W 187 Accidents du travail. - Déclaration : correspondance, certificats médicaux, formulaires, rapports d'élèves, factures des pharmaciens. Immatriculation à la Sécurité sociale : listes, formulaires. 1954-1966

---

<sup>42</sup> Les rapports annuels contiennent des informations sur les locaux, le budget et les effectifs ; les fiches statistiques, qui sont très peu remplies, recensent les effectifs des élèves dans les sections techniques et leur placement à la fin de l'année scolaire.

<sup>43</sup> Contient également des rapports et de la correspondance sur diverses affaires.

3546 W 188 Attribution de bourses de premier équipement, de bourses d'enseignement technique et de bourses d'apprentissage et établissement du travail des boursiers : circulaires, listes, tableaux, états. 1947-1966

### **Evaluation des élèves**

3546 W 189-190 Examens du BEI et du CAP. 1944-1960

189 Circulaires, notes, correspondance, listes, formulaires. (1944-1958)

190 Organisation des examens : arrêté ministériel (1959), circulaires ministérielles, plannings des épreuves, correspondance avec l'académie. Admission : listes.<sup>44</sup> (1958-1960)

### **Orientation professionnelle des élèves**

3546 W 191 *La promotion sociale dans le département du Rhône, annexe de l'aide-mémoire de la formation professionnelle* : catalogue de la chambre de commerce de Lyon. 1961

---

<sup>44</sup> Contient deux organigrammes de la section technique.

## **ANNEXES**

## ABREVIATIONS

(par ordre alphabétique des initiales d'abréviation)

|        |  |
|--------|--|
| APE    | association des parents d'élèves   |
| AROVET | Association régionale des oeuvres de vacances de l'enseignement technique                    |
| BE     | brevet d'enseignement (enseignement technique)<br>brevet élémentaire (enseignement primaire) |
| BEI    | brevet d'enseignement industriel   |
| BEP    | brevet d'enseignement professionnel  |
| BEPC   | brevet d'études du premier cycle   |
| BEPS   | brevet d'enseignement primaire supérieur   |
| BP     | brevet professionnel   |
| BUS    | Bureau universitaire des statistiques et de documentation scolaires et professionnelles      |
| CAP    | certificat d'aptitude professionnelle  |
| CAPES  | certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement secondaire                            |
| CEG    | collège d'enseignement général   |
| CEP    | certificat d'éducation professionnelle   |
| CES    | collège d'enseignement secondaire  |
| CET    | collège d'enseignement technique   |
| CFP    | centre de formation professionnelle  |
| ENAM   | école nationale d'arts et métiers  |
| ENH    | école nationale d'horlogerie   |
| ENP    | école nationale professionnelle  |
| EPCI   | école pratique du commerce et de l'industrie   |

|      |   |
|------|---|
| EPI  | école pratique d'industrie                |
| EPS  | école primaire supérieure                 |
| INSA | Institut national des sciences appliquées |
| LEP  | lycée d'enseignement professionnel        |